

## **aujourd'hui, ici, en France, il y a un génocide d'enfant. Un génocide institutionnel invisible.**

Il prend de plus en plus d'ampleur à cause de la précarité, le mal logement. ( dénoncé par ATD Quart monde, secours catholique, fondation abbé Pierre, Emmaüs).

200.000 enfants placés par aide sociale à l'enfance (ASE) sans que le parent n'y peut rien.

Sachant qu'il n'y a que **10%** de ses enfants placés qui le sont pour maltraitance. Tout les autres le sont pour des causes sociétales ou sur des dénonciations calomnieuses dans des conflits d'intérêts familiaux.

### **Les travailleurs sociaux sont juges et parti pris.**

#### **-1- les travailleurs sociaux sont,**

pour les enfants :

- les décideurs du placement, du bien fondé de faire perdurer celui-ci,
- les juges pour qualifier l'enfant d'instable, d'hyperactif, sans repaire justifiant son placement et sa reconduction. Un enfant à qui ils ont coupé toutes les racines et les liens familiaux, entouré d'autres enfants dans le même cas, sera turbulent avec d'autres enfants tout aussi turbulents.

Cf. le petit Christopher qui a fugué d'un foyer. Retrouvé mort 15 jours après. Placé depuis l'âge de 1an, sa famille, il ne la voyait que dans un lieu médiatisé avec des éducateurs pour vous surveiller. Il ne savait pas où habitait ses parents, ne voyait pas sa soeur jumelle. Jugé instable, il devait être placé dans une institution pédopsychiatrique.

Pour les parents :

- des juges qui qualifient les parents de négligeant, voire maltraitant.
- des juges dignes de foi pour décider la relation malfaisante pour l'enfant .
- Le parent qui ose manifester sa réprobation sera qualifié, par les travailleurs sociaux, comme étant atteint d'un « délire de persécution » forme chronique. Il les dérange dans leurs toutes puissances sur l'enfant.
- Cet « abus de faiblesse » est adoubi par une expertise psychiatrique de 10 minutes sur un parent en grande souffrance parce qu'on lui a pris son enfant sur des allégations mensongères, sur de l'injustice sociétale.

### **la solution des travailleurs sociaux, c'est de surajouter de l'inhumain à l'inhumain.**

Le seul recul de cette institution sur la bientraitance de leur prise en charge dans 90% des cas (sauf les 10% d'enfant placé pour maltraitance avérée )est tourné vers leurs propres intérêts. Jamais vers l'enfant qu'ils sont sensés protéger.

Cette institution est altruicide (cf. jean Maisondieu), génocide par narcissisme institutionnel.

#### **-2- Pour eux, les travailleurs sociaux, tout va bien:**

- d'un côté, vous avez les cadres de ASE, carriériste, narcissique,
- d'un autre côté, vous avez les travailleurs sociaux de base. souvent salariés précaires dans une association loi 1901, sous traitante de l'enfance. si ils se tournent vers les syndicats, c'est les emplois qu'ils défendent.

Pour l'un et l'autre, au plus il y a d'enfants à s'occuper, au plus ils seront rassurées, L'un, sur leur promotion professionnelle ; l'autre sur la pérennité de leurs emplois.

Au 4° assises de la protection de l'enfance de juin 2010, tout comme aux journée de l'ANAS début novembre 2010, à Marseille, il ne fut question que de bilan comptable, de gestion.

L'accroche étant : « la souffrance des familles, le désarroi des professionnels, Comment retisser le lien! »

Cela ne fut jamais abordé. Sinon en disant, par la voix de Mme Françoise Léglièse, présidente de l'ANAS, que les travailleurs sociaux passaient tout leurs temps devant l'ordinateur, 6% dans une action collective. Il parle de « cesser le jeu stérile des narcissismes institutionnelles(sic) ». (cf. dans « le journal de l'action sociale » organisateur de sept 2010).

**Un enfant placé rapporte **7500€ par mois 1 enfant.****

**Les conseils généraux donnent **7500€ par mois par enfant** à ASE. De l'argent qui ne redescend jamais vers l'enfant. Il nourrit les cadres des Conseils généraux. Cf le rapport de la cour des comptes du 1° Octobre 2009 par Feu Philippe Seguin.**

Tant que vous paierez, via vos impôts fonciers et locaux, sans sourcilier, sans vous demander où va cette argent, **ce génocide institutionnel perdurera.**

**lire la lettre de Mme Emmanuelle Jaffry**

<http://www.betapolitique.com/Les-derives-de-l-aide-sociale-a-l-55837.html>

**moi, j'ai une émission à Radio Galère 88.4Mhz à Marseille où je dénonce tout ces parcours iniques qui a dans cette lettre.**

<http://parents-disqualifies-enfants-places.over-blog.com/>

**Mon adresse : [monfils.mabataille@gmail.com/](mailto:monfils.mabataille@gmail.com) mon T° : 06.01.22.51.39 merci**